

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC
OFFICE DE TOURISME ET DE COMMERCE D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE**

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du 08 novembre 2023

Date de convocation : 27 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 17

Votants : 13

Président de séance : Stéphane SIMON

Secrétaire de séance : Caroline PORTHEAULT

PRÉFECTURE DE L'EURE

24 NOV. 2023

ARRIVÉE

Titulaires et suppléants présents : Mme Stéphanie AUGER, Mme Lysiane BANDELIER, Mme Isabelle COLLIN, M. Matthieu DEVALLAND, Mme Florence HAGUET-VOLCKAERT, M. Arnaud MABIRE, M. Romain MOHAMMEDI, Mme Martine PHILIPPE, M. Patrick POINTEAU, Mme Laure SALVAT, M. Stéphane SIMON, Mme Noémie VIEILLE, M. Abdé ZAYANI.

Assistaient à la séance : Mme Caroline PORTHEAULT – OTC, Mme Nadine GUITTARD – OTC, M. Fabien GROUSELLE – EPN, M. Pierre LASCABETTES – EPN.

Titulaires et suppléants excusés : Mme Karène BEAUVILLARD, Mme Viviane BERTOUT-BARBEY, M. Patrick BRETON, M. Thierry BRULARD, M. Fabrice BOSSUYT, M. Jean-Christophe MELLIER, M. Raphaël NORBLIN, M. Guillaume ROUGER, M. Emmanuel ROUSSEL, Mme Laure SALVAT.

Arrivée de Mme Stéphanie AUGER à 18h05 soit 13 votants à compter de la délibération n°17/2023.

Délibération n°19/2023 – Budget 2023 – Décision Modificative n°2

VU l'article L133-7 du Code du Tourisme,

VU les articles R133-10 et R133-14 du Code du Tourisme,

VU l'article 6 des statuts de l'EPIC votés le 16/10/2018 par EPN

VU la délibération n°03/2023 du 29 mars 2023 – Budget Primitif 2023

VU la délibération n°10/2023 du 16 mai 2023 – Budget 2023 – Décision modificative n°1

La décision modificative n°2 proposée au Budget 2023 corrige la situation de « sur-équilibre » de la section d'investissement qui n'affichait pas de dépenses prévisionnelles d'investissement pour 2023 à hauteur de l'excédent reporté lors de la décision modificative n°1.

Les dépenses prévisionnelles d'investissement proposées concernent ainsi des immobilisations incorporelles (licences informatiques par exemple...) et des immobilisations corporelles (installations et agencements, matériel de bureau et informatique ainsi que mobilier).

La présente proposition de décision modificative a préalablement été soumise au Comptable public.

Aucune modification n'est proposée pour ce qui concerne la section d'exploitation du Budget 2023.

Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée (13 voix pour soit l'unanimité) :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du Budget 2023 telle que présentée ci-après :

Budget principal 2023 – Dépenses d'exploitation

Dépenses d'exploitation (en €)	Budget 2023 au 16/05/2023	DM n°2	Budget 2023 au 08/11/2023
011 - Charges à caractère général	460 539,58	0	460 539,58
012 – Salaires & charges	594 900,00	0	594 900,00
65 – Autres charges de gestion courante	2 500,00	0	2 500,00
66 – Charges financières	150,00	0	150,00
67 – Charges exceptionnelles	1 000,00	0	1 000,00
68 – Dotations amortissements dépréciations	12 000,00	0	12 000,00
022 – Dépenses imprévues	1 500,00	0	1 500,00
042 – Opération d'ordre transfert entre sections	22 345,00	0	22 345,00
Total TTC	1 094 934,58	0	1 094 934,58

Budget principal 2023 – Recettes d'exploitation

Recettes d'exploitation en €	Budget 2023 au 16/05/2023	DM n°2	Budget 2023 au 08/11/2023
013 – Atténuation de charges	0	0	0,00
70 – Ventes de produits	272 500,00		272 500,00
74 – Subventions Dont EPN	525 000,00 525 000,00	0	525 000,00 525 000,00
75 – Autres produits de gestion courante (TS, ticket restaurant)	178 000,00	0	178 000,00
77 – Produits exceptionnels	0	0	0
042 – Opérations d'ordre+ de transfert entre section	0	0	0
R002 – Report N-1	119 434,58	0	119 434,58
Total TTC	1 094 934,58	0	1 094 934,58


Budget principal 2023 – dépenses et recettes d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €				
Chap/Art.	Libellé	Budget 2023 au 16/05/2023	DM n°2	Budget 2023 au 08/11/2023
16	Emprunts et dettes assimilés	5 115,00	0	5 115,00
1641	Emprunt en €	5 115,00	0	5 115,00
20	Immobilisations incorporelles	1 315,00	+8 500,00	9 815,00
205	Concessions et droits similaires, licence	1 315,00	+8 500,00	9 815,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	+82 118,81	90 118,81
2181	Installations et agencements		+30 618,81	30 618,81
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 000,00	+23 500,00	31 500,00
2184	Mobilier		+28 000,00	28 000,00
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
275	Dépôts de cautionnements versés	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0
TOTAL		14 430,00	+90 618,81	105 048,81

RECETTES D'INVESTISSEMENT en €				
Chap/Art.	Libellé	Budget 2023 au 16/05/2023	DM n°2	Budget 2023 au 08/11/2023
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0	0
1641	Emprunt Crédit Agricole	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	22 345,00	0	22 345,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements	6 322,00	0	6 322,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	16 023,00	0	16 023,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	82 703,81	0	82 703,81
TOTAL		105 048,81	0	105 048,81

Certifié exécutoire le 08 novembre 2023
 Transmis en Préfecture le 20 / 11 / 2023
 Publié le 27 / 11 / 2023

Le Président,


Stéphane SIMON

PRÉFECTURE DE L'EURE
 24 NOV. 2023
 ARRIVÉE